



**HAL**  
open science

## Le loup dans la bergerie [Prime éducation et rapports sociaux de sexe]

Nicolas Murcier

► **To cite this version:**

Nicolas Murcier. Le loup dans la bergerie [Prime éducation et rapports sociaux de sexe]. Recherches et prévisions, 2005, 80 (1), pp.67-75. 10.3406/caf.2005.2145 . hal-01998843

**HAL Id: hal-01998843**

**<https://hal.science/hal-01998843>**

Submitted on 29 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le loup dans la bergerie [Prime éducation et rapports sociaux de sexe]

Prime éducation et rapports sociaux de sexe

Nicolas Murcier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Murcier Nicolas. Le loup dans la bergerie [Prime éducation et rapports sociaux de sexe]. In: Recherches et Prévisions, n°80, 2005. Acteurs et politiques de la petite enfance. Permanences et mutations. pp. 67-75;

doi : 10.3406/caf.2005.2145

[http://www.persee.fr/doc/caf\\_1149-1590\\_2005\\_num\\_80\\_1\\_2145](http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2005_num_80_1_2145)

---

Document généré le 09/02/2018

### **Abstract**

Setting a fox to mind the geese : infant education and gender social relations.  
Social representations of the field of infancy persist despite transformations in family structure. Access for men to infancy care professions and institutions remains peripheral and complex. Professional practice in infant related professions is still supported by the reiteration of maternal experience and the «sanctification » of the mother's role in child development. The introduction of male professionals requires places and roles to be re-defined for male and female roles involved with infants. The advent, however marginal it may be, of male professionals prompts fears from female professionals. The fear of paedophilia is thus put forward even though, as the author shows, this argument must be transcended and the advent of men in the sector should be considered as a potential risk of competition in a female professional preserve that is poorly acknowledged, poorly paid and whose boundaries are un certain.

### **Résumé**

Malgré les transformations se produisant au sein de la cellule familiale, les représentations sociales du champ de la petite enfance se maintiennent. L'accès des hommes aux professions et aux institutions d'accueil de la petite enfance demeure marginal et complexe. En effet, les pratiques professionnelles dans les métiers de la petite enfance prennent toujours appui sur la réitération de l'expérience maternelle et la « sacralisation » du rôle de la mère dans le développement de l'enfant. L'introduction de professionnels masculins demande une redéfinition des places et des rôles tant masculins que féminins auprès des jeunes enfants. Cependant, cette arrivée – aussi marginale soit-elle – suscite des craintes de la part des professionnelles. La peur de la pédophilie est ainsi mise en avant même si, comme le montre l'auteur, il faut dépasser cet argument et analyser l'arrivée des hommes comme un risque potentiel de concurrence dans un champ professionnel féminin aux contours incertains, peu reconnu et mal rémunéré.

# Le loup dans la bergerie

## Prime éducation et rapports sociaux de sexe

Nicolas Murcier

*Doctorant en sciences de l'éducation à l'Université Paris-8  
– Laboratoire des sciences de l'éducation/Groupe de  
recherche Clinique, éthique, enfance et subjectivités.  
Lauréat de la bourse doctorale CNAF 2004.*

Malgré les transformations se produisant au sein de la cellule familiale, les représentations sociales du champ de la petite enfance se maintiennent. L'accès des hommes aux professions et aux institutions d'accueil de la petite enfance demeure marginal et complexe. En effet, les pratiques professionnelles dans les métiers de la petite enfance prennent toujours appui sur la répétition de l'expérience maternelle et la « sacralisation » du rôle de la mère dans le développement de l'enfant. L'introduction de professionnels masculins demande une redéfinition des places et des rôles tant masculins que féminins auprès des jeunes enfants. Cependant, cette arrivée – aussi marginale soit-elle – suscite des craintes de la part des professionnelles. La peur de la pédophilie est ainsi mise en avant même si, comme le montre l'auteur, il faut dépasser cet argument et analyser l'arrivée des hommes comme un risque potentiel de concurrence dans un champ professionnel féminin aux contours incertains, peu reconnu et mal rémunéré.

En écho avec les transformations simultanées de la famille contemporaine, les représentations sociales de la petite enfance et les pratiques de soins et d'éducation se sont largement modifiées au cours des trente dernières années, passant de la crèche « consigne » et de l'école « caserne » des années soixante-dix aux institutions actuelles d'accueil, de socialisation et d'éveil. Un bouleversement s'est incontestablement produit : l'éducation de la prime enfance a pris une importance capitale dans les sociétés occidentales devenant objet d'une sollicitude sociale et éducative accrue. L'accueil des jeunes enfants au sein des institutions de la petite enfance s'est profondément transformé (Bouve, 2001 ; Mozère, 1992 ).

Néanmoins, les comportements sociaux résistent manifestement en profondeur aux transformations. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, les femmes prennent toujours majoritairement en charge les jeunes enfants (Bihl et Pfefferkorn, 1996 ; Bloch et Buisson, 1998 ; INSEE, 2004). Les hommes occupant peu de place dans les soins et l'éducation, malgré l'émergence des « nouveaux pères » depuis le début des années quatre-vingt (Le Camus, 1997 et 2004 ;

Neyrand, 2000 ; Yogman, 1985). La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle incombe toujours aux femmes (INSEE, 2004 ; Martin, 2004 ; Théry, 1998).

### Les soins et l'éducation des enfants relèvent toujours de l'univers féminin

Le champ professionnel de la petite enfance est presque exclusivement féminin et la position des hommes – très minoritaires (encadré 1) – demeure malaisée. Parfois vivement encouragée par les employeurs, les professionnel(le)s, voire même les usagers, la présence masculine dans les institutions de la petite enfance suscite toujours méfiance ou préjugés (Murcier, 2003). Les stéréotypes sociaux de sexe perdurent dans de nombreuses situations et interactions, de même que la division sexuelle du travail se reproduit jusque dans les pratiques éducatives et de soins requérant professionnalité et technicité (Bloch et Buisson, 1998 ; Chaplain et Custos-Lucidi, 2001).

Dans sa recommandation n° 96-694-CE du 2 décembre 1996, l'Union européenne demande de « sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la diffusion d'une image des femmes et des hommes qui ne renforce, ni ne conforte les stéréotypes discriminatoires fondés sur une répartition des tâches en fonction du sexe ». Cependant,

#### Encadré 1

#### Proportion d'hommes dans les métiers de la petite enfance

Selon la Direction générale de l'action sociale du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, il y aurait 3 % ou 4 % d'hommes éducateurs de jeunes enfants, environ 1 % d'hommes puériculteurs et auxiliaires de puériculture et moins de 1 % d'assistants maternels. Lors de la rentrée universitaire 2000-2001, 176 hommes et 3 366 femmes étaient en formation d'éducateur de jeunes enfants (source : Delaporte F., 2002, « La formation aux professions sociales en 2000-2001 », Document de travail, DREES, n° 38).

bientôt dix ans après, on constate que cette diffusion demeure marginale. Les soins et l'éducation relèvent toujours d'un univers monosexué et féminin, tandis que les enfants accueillis sont évidemment des deux sexes. La division sexuée des tâches, des rôles et des activités est toujours prégnante. Si cette division résulte de la domination masculine (Bourdieu, 1998 ; Héritier, 1996), elle tient également au fait que, malgré la professionnalisation et la technicisation des fonctions éducatives et de puériculture, la maternité demeure le modèle des soins et de la présence aux jeunes enfants.

Cette sexuation des tâches n'est guère questionnée alors qu'il s'agit d'une véritable construction sociale. L'étude de la sous-représentation masculine dans les institutions de la petite enfance ne peut être entreprise qu'au regard des transformations de la famille contemporaine. Elle interroge précisément la place des femmes et des hommes au sujet des soins aux tout-petits et de la prime éducation comme la déresponsabilisation non seulement des pères mais également des hommes et la surresponsabilisation des mères (Castelain-Meunier, 2002).

Dans le secteur de la petite enfance, comment la présence d'hommes professionnels est-elle envisagée ? Quels sont les discours en présence, ceux des femmes et des hommes professionnels ? Quelle est précisément la place des hommes et des femmes au sujet des soins aux jeunes enfants et à la prime éducation ? Dans quelles représentations sociales, dans quelle idée des besoins du jeune enfant, dans quels idéaux s'est débattue et se débat actuellement la question de l'éducation et des soins aux tout-petits, tant dans la cellule familiale que dans la sphère professionnelle ? L'analyse des discours tenus par les professionnel(le)s (encadré 2) permet, à travers l'explicitation de leur choix professionnel, des attitudes qu'ils(elles) développent dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes, des perceptions qu'ils(elles) ont tant des rôles et des tâches d'éducation et de soins du tout-petit que de leur conception de l'éducation, d'entrevoir les représentations qui les sous-tendent.

L'interrogation de départ de cet article concerne les stéréotypes de sexe comme facteurs expliquant, en partie, le faible nombre d'hommes dans les professions de la petite enfance [puériculteurs, éducateurs de jeunes enfants (EJE), auxiliaires de puériculture]. L'analyse porte sur l'accès à ces professions et la pratique au sein des institutions d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie). On développera quelques éléments de compréhension à la sous-représentation masculine dans les institutions

## Encadré 2

### Méthodologie

Cet article est rédigé à partir de données recueillies lors d'une recherche menée au sein du Laboratoire des sciences de l'éducation de l'Université Paris-8, sous la direction de Laurence Gavarini. La recherche s'appuie sur des entretiens cliniques approfondis. Il a été réalisé en 2002-2003 quinze entretiens auprès d'hommes et vingt auprès de femmes, tous et toutes professionnel(le)s de la petite enfance [directrices (teurs) d'institution de la petite enfance, puériculteurs(trices), éducateurs(trices) de jeunes enfants (EJE), auxiliaires de puériculture, assistant(e)s maternel(le)s].

Lors des entretiens avec les professionnels interviewés étaient évoqués leur parcours biographique, leurs motivations à devenir professionnels de la petite enfance, leurs représentations des rôles masculins et féminins et celles des soins et de l'éducation de la prime enfance, du métier, leur conception de l'éducation, de la répartition des tâches entre les hommes et les femmes, leur insertion professionnelle dans une institution d'accueil de la petite enfance, les difficultés ressenties lors de celle-ci. De même, avec les professionnelles, étaient évoqués leur parcours biographique, leurs motivations à devenir professionnelles de la petite enfance, leurs représentations des rôles masculins et féminins et celles des soins et de l'éducation de la prime enfance, du métier, leur conception de l'éducation, de la répartition des tâches entre les hommes et les femmes.

Les professionnel(le)s rencontré(e)s exercent au sein d'institutions d'accueil de la petite enfance (neuf hommes EJE, un auxiliaire de puériculture, deux puériculteurs, quatre femmes auxiliaires de puériculture, deux infirmières, huit éducatrices de jeunes enfants, quatre aides-éducatrices), de foyers de l'enfance (deux hommes EJE, une femme EJE), de leur domicile (un assistant maternel à titre non permanent, une assistante maternelle à titre non permanent). Tous et toutes travaillent auprès de jeunes enfants âgés de 0 à 3,5 ans et exercent en Île-de-France (Paris et petite couronne).

d'accueil de la petite enfance et aux résistances que la présence d'hommes professionnels fait émerger.

### L'amour des enfants

L'inscription – encore fortement marquée – des professions de la petite enfance dans l'idéologie naturaliste, notamment celle de l'instinct maternel, explique en partie la féminisation du champ. Le choix de s'occuper de jeunes enfants s'étaye toujours sur l'amour de l'enfant. L'évocation de cet affect est encore largement prégnante et questionne la présence d'hommes professionnels, ceux-ci éprouvant des difficultés pour le définir, notamment en cette période de suspicion dans les rapports entre les générations, et ce d'autant plus lorsque l'activité professionnelle impose une proximité tant corporelle que psychique.

Explicitement exprimée par nombre de professionnelles, la crainte de la pédophilie est apparue dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, au moment où les professions de la petite enfance s'ouvraient aux hommes (1), en lien tant avec le nouveau regard porté sur le jeune enfant et avec la place particulière à laquelle ce dernier a été installé qu'avec le dévoilement des abus et sévices sexuels, en particulier l'affaire Dutroux (Murcier, 2004). Cette mise en exergue de la pédophilie, si elle rend compte d'une prise de conscience de faits que peuvent vivre certains enfants, peut apparaître également comme un moyen de limiter l'accession des hommes à ce champ.

Les métiers de la petite enfance se sont édifiés autour du paradigme de l'amour maternel, perçu comme déssexualisé, dans un champ qui s'est construit comme asexué – cette « asexuation » puisant notamment ses fondements dans l'origine du travail social, période durant laquelle la société a fait appel à différentes congrégations religieuses (Murcier, 2003). La sexualité apparaît proscrite en son sein, cette proscription étant à mettre en corrélation avec les tabous sociaux et la « fabrication » des subjectivités des différents protagonistes des institutions de la petite enfance. La référence à la « bonne mère » et au nécessaire amour des enfants est omniprésente dans le discours des femmes interviewées, comme dans nombre de discours de politiques ou d'appellations institutionnalisées (2), pouvant introduire une confusion entre différents rôles, féminins, domestiques, maternels et l'activité professionnelle consistant à garder des jeunes enfants, puisqu'il s'agit pour elles d'exercer un métier contre rémunération, relevant communément de l'intimité familiale et de responsabilités parentales (Bloch et Buisson, 1998).

### L'affectif et le plaisir : le quotidien des professionnelles

Comme l'ont mis en évidence différentes recherches, l'amour des enfants est toujours largement évoqué par les professionnelles (puéricultrices,

auxiliaires de puériculture, EJE, assistantes maternelles) lorsqu'elles s'efforcent d'explicitier leur choix professionnel (Bloch et Buisson, 1998 ; Bosse-Platière, 1989 ; Murcier, 2003 ; Sellenet, 2002). Pour de nombreuses professionnelles, cet amour constitue d'ailleurs la condition *sine qua non* pour exercer une profession au contact de bébés ou/et de jeunes enfants : « Pour faire ce métier, il faut les aimer [les enfants] », « si on n'aimait pas les enfants, on ferait autre chose », « j'aime les enfants c'est pour ça que je fais ce métier », « j'aime m'occuper des enfants, ils sont gratifiants » (auxiliaires de puériculture). Sans cet amour des enfants, il n'apparaît guère possible de pratiquer de façon satisfaisante ces professions et de poursuivre leurs pratiques quotidiennes.

L'affectif et le plaisir pris par les professionnelles dans le quotidien de leur métier constituent le moteur de leurs pratiques professionnelles et forment un supplément symbolique dans la rémunération peu importante qu'octroie une profession consistant à s'occuper de tout-petits. Sur ce point, et au-delà de ses restrictions dans les représentations sociales traditionnelles concernant la répartition des rôles et des tâches en fonction du sexe, la présence masculine dans le champ de la petite enfance vient questionner les motivations du choix professionnel des accueillantes elles-mêmes, particulièrement l'évocation de l'amour des enfants, questionnement sujet à de nombreuses résistances.

### Une construction sociale inféodée au modèle de la relation mère-enfant

Dans les représentations sociales, la garde et l'accueil des jeunes enfants, succédant à la maternité, constituent toujours une « affaire » spécifiquement féminine (Bloch et Buisson, 1998). Durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, dans les discours psychologiques, l'importance de la présence maternelle auprès du bébé a été confirmée comme essentielle au développement normal et satisfaisant du tout-petit. S'il ne s'agit pas d'ignorer et d'occulter l'importance de la relation dyadique

(1) En 1973, avec la création et l'institutionnalisation du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, profession se substituant à celle de jardinière d'enfants, le champ de l'éducatif auprès des enfants âgés de 0 à 7 ans s'ouvre en effet aux hommes. Il en est de même en 1982 dans les secteurs paramédical et médical avec la possibilité pour les hommes de faire des études de puériculture ou de sage-femme. Ainsi la loi n° 82-413 du 19 mai 1982 modifie la loi n° 191 du 24 avril 1944, la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 ainsi que certaines dispositions du Code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme. Elle abroge le second alinéa de l'article 6 de la loi n° 191 du 24 avril 1944 et stipule notamment que « les termes désignant les personnes candidates se destinant à la profession de sage-femme s'appliquent aux candidats des deux sexes ».

(2) Ainsi, en 1987, dans le journal Bonheur édité par la caisse d'Allocations familiales, Michèle Barzach – alors ministre de la Santé et de la Famille – affirmait qu'il n'est pas « nécessaire d'avoir un brevet d'éducation pour élever un enfant (...). Les femmes qui choisissent de s'occuper d'enfant le font parce qu'elles les aiment (...) ». Ainsi, les appellations d'école maternelle, d'assistant(e) maternel(le), de crèche familiale.

lors des premiers acquis de l'expérience humaine, il apparaît cependant important de soulever qu'il s'agit également d'une construction sociale inféodée à un modèle hégémonique : celui de la relation mère-enfant comme étant la condition *sine qua non* à l'élaboration satisfaisante des premières manifestations psychiques du tout-petit ; découlant de la domination masculine et de l'assignation faite aux femmes de s'occuper, de soigner et d'élever les jeunes enfants.

Ainsi, dès que la relation mère-enfant n'est pas « suffisamment bonne », qu'elle est contrariée par des obstacles, ou qu'est abordée la séparation mère-enfant, les professionnel(le)s de la relation d'aide et/ou éducative [psychologues, éducateurs(trices), soignant(e)s] se trouvent irrésistiblement ramené(e)s à ce cadre de référence (Le Capitaine, Dekeyser et Karpowicz, 2002). Les soins nécessaires au tout-petit en raison de sa dépendance extrême à un autre qui lui prodigue soins et attention ne peuvent qu'être « maternels », ce qui fait encore largement unanimité chez les professionnel(le)s de la petite enfance. Selon la sociologue Jeanne Fagnani, « *l'efficacité de ces prescriptions est renforcée par les discours de nombre d'experts de la petite enfance (...) qui contribuent à légitimer "scientifiquement" l'argument selon lequel le jeune enfant a, avant tout, besoin de sa mère* » (Fagnani, 2000).

### L'image d'une mère attentive, dévouée et disponible

Un glissement s'est naturellement produit : puisque les soins sont « maternels », seule une femme apparaît pouvoir y pourvoir en structure collective ou dans le cadre d'un accueil familial (3). Il s'agit alors pour les professionnelles d'effectuer dans un espace professionnel les tâches qu'elles remplissent dans la sphère privée. Les métiers de la petite enfance sont marqués par l'attribution de caractéristiques féminines : don de soi, amour, solidarité, disponibilité, etc., entraînant une invisibilité des compétences nécessaires à acquérir. Pour nombre de professionnelles, le choix de s'occuper de bébés et de jeunes enfants à titre salarié s'ancre, dans la réitération de l'expérience maternelle et dans la représentation de la « bonne mère ».

La vocation s'étaye pour un certain nombre d'entre elles sur l'imaginaire maternelle d'une mère attentive, dévouée et disponible : « *J'ai eu une enfance heureuse,*

*ma mère s'est arrêtée de travailler à ma naissance. Elle s'est occupée de moi et de mon frère cadet. Elle nous a entourés de beaucoup d'attention, de beaucoup d'amour* » (EJE) ; pour d'autres, sur une volonté de « réparation » : « *Mes parents n'avaient pas beaucoup de disponibilité à m'accorder ; nous échangeons peu. J'ai été peu cajolée et bercée. J'en ai souffert. Cela a joué dans mon choix lorsque j'ai dû choisir un métier. J'ai peut-être été influencée par le manque que j'ai eu* » (auxiliaire de puériculture).

### Une notion de « bon père » ?

Si la mère demeure la référence pour nombre de professionnelles, pour les professionnels hommes la référence apparaît confuse. S'ils ne prennent pas appui sur la notion de « bonne mère » dans leurs pratiques quotidiennes et cherchent même à s'en éloigner, notamment par l'acquisition de techniques et de connaissances sur le jeune enfant, prennent-ils appui sur une notion de « bon père », ce père proche de ses enfants, impliqué dans leurs soins et leur éducation ? Les hommes rencontrés ne font pas référence explicitement ou très peu référence à des modèles et ne semblent pas se situer comme des substituts paternels possibles, même si certains d'entre eux évoquent la possibilité d'une rivalité chez certains pères et la crainte de ces derniers d'être dépossédés : « *Les pères peut-être, ils voient mal le fait qu'il y a un homme qui puisse s'occuper de leur enfant* » ; « *Il y a peut-être parfois un sentiment de rivalité* » (EJE).

Les entretiens réalisés laissent cependant entrevoir que les hommes rencontrés s'appuient tout de même sur des rôles traditionnels qui demeurent dévolus à la gent masculine, en premier lieu aux pères : représenter l'autorité, être un tiers, socialiser l'enfant par sa confrontation à la loi et à l'altérité, etc. L'étayage de la pratique « masculine » sur des rôles « masculins » résulte d'une socialisation qui demeure encore largement stéréotypée et qui assigne aux femmes et aux hommes des rôles et des tâches différenciés tant au sein de la cellule familiale que de la sphère publique.

Contrairement aux femmes, les hommes qui font le choix de s'occuper de jeunes enfants n'évoquent pas explicitement leur amour des enfants. Ils auraient même tendance à le nier même si

(3) Par accueil familial est entendu l'accueil de jeunes enfants par un(e) assistant(e) maternel(le) travaillant au sein d'une crèche familiale.



dans nombre d'affirmations on peut trouver une trace de celui-ci dans le discours du locuteur. Cette très faible évocation de l'amour des enfants peut être analysée comme le résultat d'une pression sociale : « *Je ne vous dirai pas que j'aime les enfants, une formatrice m'a dit qu'il ne fallait pas le dire* » (EJE). Dans le climat actuel, les hommes ne s'autorisent pas à énoncer cet affect. De plus, l'évocation de celui-ci ne leur apparaît pas comme une justification professionnelle, alors qu'ils sont à la recherche de l'acquisition de connaissances et de techniques socialement reconnues les inscrivant comme professionnels (Murcier, 2003).

La difficulté à exprimer cet « amour des enfants », voire le déni de celui-ci, résulte notamment de la crainte d'être « catalogué » pédophile, ou tout au moins de l'interprétation possible des gestes et des dires (Murcier, 2003). Le fait que les femmes identifient l'amour qu'elles portent aux enfants à l'amour maternel constitue une protection que les hommes n'ont pas, notamment dans le climat actuel de suspicion généralisée au sujet des rapports entre les générations (Gavarini, 2003). L'amour du prochain, et dans ce cas de jeunes enfants, n'est jamais innocent. L'exprimer revient à exposer ce que cet affect convoque de la sexualité de l'adulte, de son désir d'accompagner et de prendre soin de tout-petits.

On comprend donc aisément la difficulté que peuvent éprouver les hommes à en parler, d'autant plus que dans les représentations sociales la pédophilie tient une place de plus en plus importante dans la vision de l'enfant maltraité et est identifiée comme étant le fait d'hommes uniquement, puisque la pédophilie féminine est impensable (Filiod, 2001) en raison d'un tabou « *qui s'appuie sur la résistance à reconnaître tant les manifestations sexuelles que les conduites agressives chez la femme car ceci déroge au rôle maternel non menaçant* » (Tardif et Lamoureux, 1999).

Selon l'analyse du sociologue Jean-Paul Filiod, la « mise en garde » adressée aux hommes professeurs des écoles de ne pas accompagner les enfants aux toilettes « *conforte l'idée que la compétence professionnelle à ce niveau "préscolaire" implique une distance au corps différente chez les hommes et chez les femmes :*

*l'attouchement, interprété comme manifestation pédophile d'un côté, l'est comme manifestation maternelle de l'autre* » (Filiod, 2001). Les professionnels de la petite enfance évoquent également les mises en garde reçues lors de leur formation ou de la prise de fonction dans une crèche comme les interdictions explicites de surveiller la sieste ou de changer les couches par exemple : « *comme je suis un homme, il m'a été demandé par la direction de l'institution de ne pas m'occuper des changes de couche, de tous les soins du corps et de la surveillance de la sieste* » (EJE). Au cours des entretiens réalisés avec des professionnelles, la métaphore du « loup dans la bergerie » a émergé. Cette métaphore (4) est à analyser en raison de sa récurrence symptomatique dans de nombreux entretiens (5).

### Ne pas laisser entrer « le loup dans la bergerie »

Le choix de cette image par un certain nombre de femmes professionnelles, pour évoquer les hommes qui se risqueraient à s'aventurer dans ce secteur d'activité, n'apparaît pas anodin. S'agit-il pour ces dernières de protéger les bébés du loup dévorateur ou s'agit-il pour elles de se protéger, elles-mêmes, de ce loup en tant que père castrateur ? La présence masculine peut constituer une effraction dans un lieu où les professionnelles mettent tout en œuvre pour gommer inconsciemment toutes traces de féminité et, ainsi, en quelque sorte se déssexualiser pour pouvoir prendre soin des jeunes enfants en toute quiétude. La présence masculine dans les institutions d'accueil de la petite enfance n'instaure-t-elle pas une double intrusion que constituent le fait de s'occuper des bébés et des jeunes enfants des autres – l'intimité familiale est pour ainsi dire pénétrée – et le fait qu'un homme fasse des gestes professionnels que la société a affectés jusqu'ici à des femmes ?

En outre, l'imaginaire de « l'invasion » (*Herméneutiques sociales*, 4-5, 2000-2001), qui fonctionne à de nombreuses occasions et pour beaucoup de phénomènes sociétaux, risque de jouer pleinement : « *Les femmes, elles, sont contentes lorsqu'un homme vient travailler en crèche.*

(4) L'utilisation de l'image du loup est évocatrice d'un imaginaire social chargé d'affects. Dans les contes, le loup est un personnage central doté d'une polysémie des images, tour à tour évoquant le père castrateur, la mère dévoratrice ou le mâle séducteur, parmi tant d'autres figures encore.

(5) L'évocation de l'image du loup a été trouvée dans sept entretiens de professionnelles, cinq autres professionnelles évoquent également de façon explicite la question de la pédophilie, deux d'entre elles abordant le cas de professionnels homosexuels.



*Cependant, il y a des suspicions quand un homme choisit ce métier. Ce n'est jamais clairement dit... les suspicions, c'est tout le temps des sous-entendus ou des regards ou des manières d'être » (EJE).*

### **Pour les professionnelles, la peur de perdre une légitimité « naturelle »**

La représentation actuelle de l'enfance comme une « espèce en danger » – comme l'analysent Laurence Gavarini et Françoise Petitot (1998) – crée un climat insécurisant et fait émerger pour bon nombre de professionnels (mais également de professionnelles et de parents) une incertitude quant à « *la bonne et donc la mauvaise distance dans les relations adultes-enfants* » (Gavarini, 2003).

Les représentations sociales de la petite enfance se sont largement modifiées au cours des trois dernières décennies. Le jeune enfant se trouve dorénavant au centre des préoccupations parentales et sociétales ; dans la société occidentale contemporaine, il devient un personnage central, objet d'enjeux et de jeux de pouvoir tant dans la famille que dans la sphère professionnelle. De l'arrivée d'hommes professionnels auprès des jeunes enfants émerge une crainte, par certaines professionnelles, de se voir dépossédées de leur place auprès de ce dernier et de perdre leur légitimité « naturelle ». L'introduction des hommes, si elle est souhaitée dans les discours, questionne la place qu'occupent les femmes auprès des jeunes enfants et leur demande d'accepter « *de "céder du terrain" à la maison [comme dans les institutions de la petite enfance], de renonc[er] à une partie de leur pouvoir et de leur emprise sur les enfants et [d']évit[er] de tout superviser pour laisser au père [comme aux professionnels masculins] une vraie place* » (Fagnani, 2000).

Si la capacité actuelle des hommes à s'occuper de jeunes enfants n'est pas remise en cause, leur arrivée ajoute un nouveau membre au paysage professionnel du champ de la petite enfance qui vient semer le trouble. Sa présence rend complexe les repères facilement discernables qu'offrait le modèle de la répartition sexuée des tâches et des rôles. Il vient également remettre en cause l'allant de soi stipulant qu'une femme

peut, par essence, prendre soin des enfants des autres tout en mettant en évidence la nécessité d'un apprentissage. Les hommes, par leur seule présence, viennent ébranler la construction de cet univers monosexué, voire asexué que constituent les institutions de la petite enfance, en introduisant l'altérité : un autre sexué.

### **Des professions qui ne sont pas socialement valorisées**

Dans le champ de la petite enfance, comme dans quasiment tous les secteurs d'activité, existent des mouvements, des tensions, des contradictions. Les professions de la petite enfance ne sont pas socialement valorisées, ce qui résulte entre autres de l'invisibilité des compétences nécessaires ; l'analyse des rémunérations de ces métiers témoigne de la faible valeur marchande et symbolique qui leur est accordée (Naville, 1955 ; Daune-Richard, 1998) alors que la classe d'âge des 0-3 ans est actuellement surinvestie socialement. La législation (décret n° 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 ; arrêté du 26 décembre 2000) (6) réglementant les niveaux de qualification et les diplômes nécessaires pour travailler dans les établissements et services d'accueil pour enfants de moins de 6 ans concourt à une déqualification, voire une disqualification, des métiers de la petite enfance. Les ministères des Affaires sociales et de la Santé reconnaissent dorénavant neuf diplômes (essentiellement de niveau 5) comme diplômes qualifiants pour prendre en charge les jeunes enfants au sein des institutions de garde et d'accueil de la petite enfance.

Par ailleurs, le fait de n'avoir reçu aucune formation ne constitue pas une entrave à l'accès aux structures pour jeunes enfants, puisque le décret et l'arrêté légitiment la possibilité de ne pas être formé pour travailler dans ce secteur (à la condition d'avoir exercé durant cinq ans en qualité d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou de justifier d'une expérience professionnelle de trois ans auprès de jeunes enfants en collectivité). La multiplicité des voies d'accès aux institutions de la petite enfance confirme la « non-nécessité » d'une (ou de) formation(s) spécifique(s) pour travailler auprès de tout-petits. L'abaissement du niveau de qualification renvoie à la segmentation des activités masculines et féminines.

(6) Décret n° 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le Code de la santé publique, *Journal officiel* n° 181 du 6 août 2000, p. 12227. Arrêté du 26 décembre 2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, *Journal officiel* n° 302 du 30 décembre 2000, p. 20974.

### Encadré 3

#### Bref historique des structures d'accueil de la petite enfance

La garde et l'éducation des bébés et des jeunes enfants ont toujours constitué une préoccupation, mais cette prise en charge a pris des modalités différentes selon les contextes socio-historiques, les cultures, les connaissances et les représentations sociales de l'enfance. En Occident, la garde des jeunes enfants a été pensée et organisée collectivement assez récemment : en France, la première salle d'asile apparaît en 1826 et la première crèche en 1844 ; en Allemagne, sous l'impulsion du pédagogue Friedrich Fröbel, les jardins d'enfants font leur apparition en 1837. Cependant, la garde des jeunes enfants en dehors de leur famille ne constitue pas une innovation du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, la mise en nourrice et les premières réglementations en la matière remonteraient, selon des auteurs, à 1545 (1) ou à 1714 (2). Certaines réglementations sont même bien plus anciennes puisqu'on en trouve trace dans le Code d'Hammourabi (XVIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et que, en France, une ordonnance royale du 30 janvier 1350 fixe les salaires des nourrices et des « recommanderesses ».

Les crèches se développent à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans le mouvement de conservation des enfants (3). Mais la méconnaissance des besoins des enfants, des risques infectieux liés à la vie en collectivité, l'absence de formation et de qualification des personnels ne rendaient pas ces lieux particulièrement favorables à l'accueil des jeunes enfants. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les progrès de la médecine, de l'hygiène et de la diététique vont permettre une amélioration de l'accueil. La crèche est avant tout une institution « médicale » et hygiéniste. La composition actuelle des équipes, de formation majoritairement paramédicale, témoigne de l'origine médicale des institutions de la petite enfance.

Il faut attendre les années 1970-1980 pour qu'elles ne soient plus uniquement centrées sur l'hygiène et s'ouvrent aux parents (en 1975, les parents sont officiellement admis à entrer dans les crèches) avec l'arrivée des psychologues et des EJE. À partir de ces années, les objectifs des crèches sont redéfinis. Il s'agit alors, pour ces institutions, de participer à la prévention de la santé psychique et mentale, à l'éducation et à l'éveil des jeunes enfants. Le décret du 1<sup>er</sup> août 2000 leur donne comme missions de participer au soutien de la fonction parentale et d'accueillir les jeunes enfants en situation de handicap ou de maladie chronique.

(1) Truchis C. (de), 1988, *L'accueil des enfants de moins de 3 ans en France*, *Enfance*, n° 2.

(2) Fay Sallois F., 1980, *Les nourrices à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot.

(3) Donzelot J., 1977, *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit.

Le champ de la petite enfance s'étaye toujours sur l'idéologie essentialiste qui apparaît antagoniste avec la qualification de ces catégories d'emplois assignés aux femmes. Par ailleurs, la dénomination « professionnel(le) de la petite enfance » fait émerger un problème de lisibilité dans la mesure où, sous la même appellation, se trouvent réunies des professions d'une grande diversité tant par la formation que par le champ de compétences.

#### Des hommes plutôt éducateurs de jeunes enfants

L'arrivée des hommes, revendiquant l'allongement des formations et l'augmentation des rémunérations, met en lumière la dévalorisation du champ de la petite enfance, notamment sur ces aspects. Les hommes qui intègrent une formation aux métiers de la petite enfance choisissent majoritairement celle d'éducateur de jeunes enfants, moins ancrée dans le soin et offrant également le plus de possibilités d'évolution professionnelle. Ils occupent moins longtemps que leurs homologues féminins une fonction de soins et d'éducation (Bouaziz, 1998). Au sein de ce secteur, peu valorisé, semble donc se rejouer des enjeux de pouvoir en termes de domination et de rapports sociaux de sexe.

L'analyse du discours de certaines professionnelles met en évidence la crainte d'être concurrencée par les hommes qui s'introduisent dans les professions de la petite enfance, et le risque d'une usurpation de certaines places et fonctions par ces derniers, notamment des fonctions de direction, de gestion et de management qui sont les plus valorisées socialement et bénéficient d'un meilleur statut symbolique. Cette crainte résulte notamment du fait que les compétences requises par ces fonctions, requérant professionnalité et technicité, sont perçues dans les représentations sociales comme relevant davantage de l'univers masculin. De plus, les hommes – certes minoritaires – dans ce secteur d'activité valident, proportionnellement, davantage de formations supérieures à l'issue de leur formation initiale, non en raison d'une prédisposition biologique mais en raison de la division des rôles féminins et masculins comme de la répartition sexuée des tâches dans la sphère familiale qui offrent davantage d'opportunités aux hommes de reprendre ou de poursuivre des études universitaires de second ou troisième cycle. On retrouve également cette même situation en formation initiale puisque les femmes

sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à s'inscrire en troisième cycle (Gruel et Thiphaine, 2004).

## Des enjeux de pouvoir et de lutte de place

Dans le champ de la petite enfance se jouent également des enjeux de pouvoir et de lutte de place avec une division sociale des fonctions entre hommes et femmes asymétrique et hiérarchisée. Comme l'analyse la sociologue Anne-Marie Daune-Richard (1998), « *la raison et le pouvoir étant socialement associés au masculin, les organisations bureaucratiques, fondées sur la rationalité et la hiérarchie, tendent à réserver aux femmes des places subordonnées* ». Cependant, il existe également des rapports de domination entre professionnelles dans les équipes uniquement féminines. L'arrivée des hommes a pour effet de mettre ceux-ci en évidence.

Pour conclure, l'étude des résistances à la présence masculine dans les établissements et services d'accueil de la petite enfance ne peut se réduire à l'analyse d'un facteur isolé. Comme pour nombre de faits sociaux, il s'agit d'une conjonction de

plusieurs facteurs qui, si elle rend complexe l'appréhension de ce fait social, évite une lecture simpliste et causale. L'argument de la pédophilie est actuellement servi par la couverture médiatique qui l'installe au-devant de la scène sociale. Cependant, on peut légitimement s'interroger sur l'ampleur qu'il tient en France dans le discours social, notamment chez nombre de professionnelles de la petite enfance. Ne peut-il pas également être appréhendé comme un argument permettant de contrer, inconsciemment, une « menace » d'ordre professionnel : à savoir l'introduction de professionnels masculins dans les institutions de la petite enfance et la crainte d'une usurpation de places et de fonctions par ces derniers ?

L'arrivée d'hommes dans les professions de la petite enfance s'avère complexe et problématique car elle laisse émerger des enjeux en termes de pouvoir et de rapports sociaux de sexe et demande de penser la question du genre. Celle-ci, en effet, ne se pense pas seulement comme l'accès des femmes à des secteurs historiquement investis par les hommes mais également à l'inverse comme l'accession des hommes à des postes socialement définis comme féminins. L'éducation des jeunes enfants est en l'occurrence un parfait exemple de construction essentialiste des fonctions professionnelles.

## Références bibliographiques

Baudelot C. et Establet R., 1992, *Allez les filles I*, Paris, Seuil.

Bihl A. et Pfefferkorn R., 1996, *Hommes/Femmes, l'introuvable égalité*, Paris, Éditions de l'Atelier.

Bloch F. et Buisson M., 1998, *La garde des enfants une histoire de femmes*, Paris, L'Harmattan.

Bosse-Platière S., 1989, *Les maternités professionnelles*, Toulouse, Érès.

Bouaziz D., 1998, « Le processus de séparation de l'enfant. Théories, représentations sociales d'étudiants éducateurs de jeunes enfants », thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Saint-Denis, Université Paris-8.

Bourdieu P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, Collection Liber.

Bouve C., 2001, *Les crèches collectives : usagers et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan.

Castelain-Meunier C., 2002, *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, PUF.

Chaplain D.-L. et Custos-Lucidi M.-F., 2001, *Les métiers de la petite enfance. Des professions en quête d'identité*, Paris, Syros.

Cifali M., 2002, *Le lien éducatif : contre-jour psychanalytique*, Paris, PUF.

Daune-Richard A.-M., 1998, *Qualifications et représentations sociales*, in *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail* (sous la dir. de Maruani M.), Paris, La Découverte.

- Fagnani J., 2000, *Un travail et des enfants. Petits arbitrages et grands dilemmes*, Paris, Bayard éditions.
- Filiod J.-P., 2001, *Des hommes parmi les femmes : être et devenir professeur des écoles*, in *École et mixités* (sous la dir. de Houel A. et Zancarini-Fournel M.), Lyon, PUL.
- Gavarini L., 2003, *La sexualité sous le regard : remaniements actuels des rapports entre les générations et les sexes*, in « *L'enfant sexué* », Actes des Journées d'études des CMPP et des CAMSP, *Confluences*, ANCE, n° 59.
- Gavarini L., 2001, *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Denoël.
- Gavarini L. et Petitot F., 1998, *La fabrique de l'enfant maltraité. Un nouveau regard sur l'enfant et la famille*, Ramonville Saint-Agne, Erès.
- Genard J.-L., 1999, *Les effets de l'affaire Dutroux sur les attitudes éducatives*, in « *Entre enfants et professionnels : des histoires d'amour ?* », *La lettre du Grape*, n° 37, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- Gruel L. et Thiphaine B., 2004, « Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines », Observatoire national de la vie étudiante, Laboratoire d'économie et de sciences sociales de Rennes, Université de Rennes 2.
- Héritier F., 1996, *Masculin/féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- Herméneutiques sociales* (collectif), 2000-2001, *L'imaginaire de l'invasion*, CENA-GRIOT, n° 4-5, Paris, Teraedre.
- INSEE, 2004, *Femmes et Hommes. Regards sur la parité*, Paris, INSEE.
- Le Camus J., 1997, *Le père et le jeune enfant*, *Enfance* n° 3, Paris, PUF.
- Le Camus J., 2004, *Le vrai rôle du père*, Paris, Odile Jacob, Poches.
- Le Capitaine B., Dekeyser B. et Karpowicz A., 2002, *Le guide de l'éducateur de jeunes enfants*, Paris, Dunod.
- Martin C., 2004, *Les politiques de l'enfance en Europe*, in. [sous la dir. de Singly F. (de)], 2004, *Enfants adultes. Vers une égalité de statuts ?* Universalis.
- Mozère L., 1992, *Le printemps des crèches, histoire et analyse d'un mouvement*, Paris, L'Harmattan.
- Murcier N., 2003, « Étude des résistances à la présence masculine dans les institutions de la petite enfance », DEA en sciences de l'éducation sous la direction de Laurence Gavarini, Saint-Denis, Université Paris-8.
- Murcier, N., 2004, *La place de l'enfant dans la société contemporaine, Soins pédiatrie et puériculture*, n° 219, Paris, Masson.
- Naville P., 1955, *Essai sur la qualification*, Librairie M. Rivière.
- Neyrand G., 2000, *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF.
- Sellenet C., 2002, *Les puéricultrices au cœur de l'enfance*, Revigny-sur-Ornain, Éditions Hommes et perspectives.
- Tardif M. et Lamoureux B., 1999, *Les femmes responsables d'abus sexuels : refus d'une certaine réalité, Forensic*, *Revue de psychiatrie et psychologie légales*, n° 21.
- Théry I., 1998, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob/La Documentation française.
- Welzer-Lang D., 2004, *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot.
- Yogman M., 1985, *La présence du père*, in « *Objectif Bébé. Une nouvelle science : la bébologie* », *Autrement*, n° 72.